

# **Compte Rendu Régulectif**

**Mercredi 1 février 2017**

## **SOMMAIRE**

- 1) **Présents**
- 2) **Lecture du précédent compte rendu**
- 3) **Propositions de spectacles de Thierry et Laure**
- 4) **Compte rendu de la dernière réunion BBMB**
- 5) **Point base de données, déclaration en préfecture et à la CNIL**
- 6) **Point saturation de l'atelier**
- 7) **Croitre ou ne pas croitre... that is the question ...**
- 8) **Préparation de la prochaine Assemblée Générale (AG)**

## **1/ Présents 17 adhérents dont 3 permanent**

Gael B, Laure, Gilles, Thomas, Charles, Aurélien, Gael H, Lili, Stéphane, Nicolas, Gilles B, Boubou, Thierry, Cécile, Fabrice, Pascal, FX.

**Excusé** : Jacques, il devra tout de même présenter un mot signé de ses parents à son retour.

## **2/ Lecture du précédent compte rendu**

Le compte rendu du précédent régulectif a été lu à l'assemblée. Quelques précisions et corrections ont alors été demandées et il a été ensuite été validé par les personnes présentes lors ce régulectif de janvier 2017.

## **3/ Propositions de spectacles de Thierry et Laure**

Halte aux copies et autres contrefaçons, à l'Apima on ne jure que par les Marc (c'est d'la marque, whoua dit, l'autre zi-va !), aussi :

Thierry (Marc) propose de rejouer à l'Apima le spectacle mis en scène avec Sylvain.  
Le régulectif est d'accord avec cette initiative, le spectacle aura donc lieu le ..... à .....

Il propose également la venue de Thérèse Bosc le ... à ... pour .....

Rappel de l'apéro concert du 4 mars avec la progéniture de Thierry (Marc bis) et Laure, à savoir Lison et Tristan (Marc ter) qui viennent tester les feux de la rampe à l'Apima (Voir mail pour + d'info)

## **4/ Compte rendu de la dernière réunion BBMB**

Cette réunion a lieu chaque 3eme du mois.

Le compte rendu est lu pour information afin que le régulectif ait un regard sur cette réunion.

Discussion suite à cette lecture :

Echanges autours des forces et faiblesses de l'association à travers le fait avéré que beaucoup de choses reposent de façon formelles et/ou informelles sur Boubou. Force est de constater que Boubou est sans doute le seul à avoir une vision globale et transversale de tous les groupes de travail de l'Apima. La question se pose de savoir comment, et selon quelles modalités, d'autres personnes de l'association pourront prendre en charge ce lien indispensable entre les différents acteurs. Normalement cette mission devrait pour partie être assurée par le groupe Infocom, tout en sachant qu'actuellement ledit groupe Infocom se résume peu ou prou à... Boubou ! Il faut donc reconstruire ce groupe avec des personnes motivées et prêtes à inscrire leur action dans le temps. Un appel sera lancé à la prochaine AG.

Les aspects plus techniques et administratifs du départ à la retraite de Boubou sont juste rappelés pour information sans être vraiment discutés.

Proposition est faite par Pascal de diffuser à l'Apima le documentaire sur la Scoop « Ambiance bois » comme prétexte à discuter d'autres façon de travailler. Laure doit se renseigner sur la possibilité en terme légal de réaliser cette diffusion.

## **5/ Point base de données, déclaration en préfecture et à la CNIL**

### Déclaration en préfecture :

On va demander à Ratman qui élabore la nouvelle base de données de nous produire une base avec les informations nécessaire pour effectuer la démarche. Il lui manque probablement les informations sur la profession et la nationalité des adhérents exigées par la préfecture. Si nécessaire une ou deux personnes peuvent en réaliser la saisie en allant chercher les infos manquantes dans l'ancienne base et/ou sur les fiches d'inscription papier.

### Point CNIL :

Un débat à lieux sur la nécessité et/ou l'obligation de déclarer notre base de données à la CNIL. Les avis divergent sur ce point. Gaël H et Pascal sont chargés de clarifier ce point pour le prochain régulectif en faisant une recherche d'information sur les obligations légales de déclaration à la CNIL pour les associations loi 1901.

## **6/ Point saturation de l'atelier**

Le planning est actuellement revenu à des délais tout à fait raisonnables de l'ordre de 15 jours.

Boubou souligne le confort apporté par le travail en doublette le samedi. Pour autant le samedi ne semble par être un jour plus chargé que les autres, l'activité est similaire en semaine. De plus il est rappelé que la semaine de 6 jours avec seulement un week-end d'un jour c'est loin d'être l'idéal pour les salariés. Ce point renvoie à la problématique de l'augmentation du nombre d'adhérents et corrélativement à celle de la charge de travail.

## **7/ Croitre ou ne pas croitre... that is the question ...**

### 1) Le Secours Catholique se met au Catalytique

Boubou et Jacques ont chercher un début de réponse à cette question existentielle pour notre chère association du côté du Secours Catholique.

Bilan de la rencontre avec la personne qui travaille sur ce projet :

- Ils ont les locaux.
- Ils attendent le financement pour démarrer, normalement début prévu pour le 4 avril.
- Il y aura quatre employés.
- Le concept est très différent de ce qui se fait à l'Apima. Il s'agira d'un garage de réparation auto classique mais avec des tarifs variables en fonction de quotient familiale. Ce n'est donc pas un lieu de formation mais un garage dans lequel les personnes à faibles revenus (euphémisme de pauvres) peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel pour faire réparer leur véhicule.

Donc ce n'est pas une solution pour désengorger l'Apima. Au mieux on peut en informer les personnes qui nous contacte et qui souhaitent simplement faire réparer leur voiture à moindre cout sans vouloir mettre les mains dans le cambouis.

Une autre différence c'est qu'au secours catholique ils ont trouvé la croix alors que nous on passe notre temps à la chercher dans l'atelier... C'est diabolique comme avantage.

### 2) Loca-service

L'Apima continue d'orienter vers Loca-service les personnes qui sont à la recherche d'un lieu et de matériel pour effectuer une réparation ponctuelle sans souhaiter pour autant s'inscrire dans une cotisation à l'année.

Cependant il semble que Loca-service soit lui aussi saturé.

3) Donc, que faire pour endiguer la croissance et le turn-over de plus en plus importants à l'Apima ?

Tout le monde est conscient qu'il y a un risque de cercle vicieux, presque autant que la visse qui est toujours cachée derrière la pompe d'injection, et en général grippée :

Plus d'adhérents → disponibilité des permanents qui chute → plus de turn-over  
→ plus de travail (avec les nouveaux adhérents) → disponibilité des permanents  
qui chute → etc...

Le tout dans une ambiance de plus en plus « prestations de services » au détriment de la formation, des relations humaines et de la convivialité.

L'idée de l'essaimage du concept de l'Apima sur un autre lieu à Clermont Ferrand est portant une vieille idée dans l'association. Elle n'a cependant toujours pas pu aboutir à ce jour. Un projet sur lequel Boubou est intervenu comme conseillé à failli voir le jour sur Croix de Neyrat, mais oui, mais non en fait.... Dommage... Manquait peut-être juste une personne Star-pilot pour démarrer la chose ?

Nous sommes actuellement près de 500. La question du nombre d'adhérents à l'Apima devra une nouvelle fois être posée en l'AG.

Différentes idées émergent déjà du régulectif :

- Persévérer sur la voie de l'**essaimage**
- Paiement de l'adhésion par des **travaux activités obligatoires** (TAO, pour rester ZEN). L'idée est d'impliquer d'avantage TOUS les adhérents dans le fonctionnement de l'atelier autrement que par leur cotisation financière, de faire par la même reculer la notion de « prestations de services » et créer plus de liens.
- Fixer un **nombre maximum d'adhérents** possible et dans le même temps créer une **liste d'attente** pour adhérer. Cela aurait pour intérêt de diminuer le turn-over et Nicolas souligne aussi que ça pourrait soutenir un essaimage possible en créant de fait une sorte d'étude de marché, de potentiel visible pour une Apima 2.0.
- Mettre en place une **adhésion obligatoire pour deux ans minimum**. Cette idée est écartée par le régulectif car trop difficile à gérer et pénalisante pour certaines personnes.

## 8/ Préparation de la prochaine Assemblée Générale (AG)

La prochaine **AG** est planifiée pour le **samedi 25 mars à 14h**.

Laure insiste sur la nécessité de la préparer mieux que la précédente afin de mieux ouvrir les débats, prendre en compte et étudier toutes les idées qui émergent sans les rejeter d'emblée. Cela sera fait lors du régulectif du 1 mars.

Ordre du jour potentiel dont l'ordre de traitement reste à déterminer :

- Constitution et renouvellement des groupes de travail, en particulier le groupe Infocom.
- Examen des comptes de l'année passée (2016)
- Point sur les déclarations en préfecture et les infos CNIL liées à la base de données des adhérents
- Point sur la base de données en cours de réalisation par Ratman
- Point sur la saturation de l'atelier, perspectives.
- Point sur le site
- Point sur les avancées du groupe BBMB
- Info prochaines journées travaux.
- Info spectacles